

Le Manoir de Boiscorde

Communauté de Communes Cœur du Perche - Rémalard



Sans grande difficulté technique, ce circuit fait une large part à la découverte du patrimoine architectural. Châteaux, manoirs et hameaux pittoresques jalonnent le parcours où la qualité du bâti s'intègre parfaitement au paysage percheron.

Infos pratiques

Pratique : À VTT

Durée : 1 h 45

Longueur : 21.2 km

Dénivelé positif : 350 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Panorama et paysages, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Rémalard (Rémalard-en-Perche)

Arrivée : Rémalard (Rémalard-en-Perche)

Balisage : ► VTT

Communes : 1. Rémalard

2. Boissy-Maugis

3. Le Mage

4. Dorceau

5. Moutiers-au-Perche

Descendre **la rue de Mortagne** et prendre à droite **le chemin du Ruisseau**. Franchir **le ruisseau de Boiscorde** et emprunter un chemin rural qui débouche sur **la VC 6**. Continuer jusqu'à **Pontillon**.

1. Prendre à gauche un chemin montant, empierré et herbeux, qui rejoint le chemin goudronné de **Malitourne**. Descendre à droite. Arrivé au bas du hameau, monter pour gagner **la Danserie**. Après un passage humide et caillouteux, virer sur gauche (virage à angle droit). Franchir à gué un petit ruisseau et gagner **la VC 9**.
2. A droite sur 100 m. **Figny**. Monter par un chemin creux pour rejoindre **la VC 6**. A gauche sur 20 m. Descendre à droite vers **la Broudière**, puis **Vauperdu**. Arrivé au hameau, prendre à droite par un chemin forestier. Descendre pour gagner **le Moulin**, puis **le manoir de Boiscorde**.
3. Revenir sur ses pas et remonter en suivant la lisière du bois. **Au hameau du Jarrier**, descendre pour rejoindre **le Pont** puis **la D 11**.
4. A gauche sur 75 m. **Prendre la D 611** à droite, direction le Mage (**montée régulière**).
5. Au sommet de la côte, bifurquer à droite et suivre en sous-bois un beau chemin très long qui, par **le Rond de Blandé**, traverse **le Bois de Voré** et aboutit à **la D 920**.
6. Traverser la départementale et prendre en face **la VC 5**, bordée de Tilleuls. descendre par **Serriet. Château de Guibaut. A Rone**, prendre à droite.
7. A **La Chenaye**, descendre à droite vers **Garambourg**. A l'intersection en Y, virer à gauche et descendre un beau chemin creux. Franchir un ruisseau à gué. Remonter par un chemin en herbe, puis empierré, qui débouche sur **la VC 7**.
8. Monter à gauche **la VC 7** sur 200 m. Bifurquer à droite par **les Aubées**. Virer 2 fois à gauche, traverser 2 bosquets et suivre un long chemin herbeux jusqu'à **La Bretonnerie**.
9. Couper **la D 920**. Retour par **la rue de la Bretonnerie** (rue du cimetière), et au "stop" de la gendarmerie, prendre à droite.

Sur votre chemin...



Le manoir de Vaujours - XVIe (A)

Le château de Voré - XVIIe (C)

Guide de visite (E)

Château de Guibault (B)

Eglise Saint-Germain-d'Auxerre (D)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Place du Gen de Gaulle

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du
Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-
Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme Coeur du Perche
22, rue Marcel Louvel, 61110 Rémalard-en-
Perche

tourisme@coeurduperche.fr

Tel : 02 33 73 71 94

<http://tourisme.coeurduperche.com>

